

Condens 8000 F

FBC

7736604245

Les informations suivantes reposent sur les exigences des réglementations (UE) 811/2013 et (UE) 813/2013 dans la mesure où elles sont applicables au produit.

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7736604245
Classe d'efficacité énergétique			-
Puissance thermique nominale	Prated	kW	283
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	-
Consommation annuelle d'énergie (conditions climatiques moyennes)	Q_{HE}	kWh	-
Consommation annuelle d'énergie	Q_{HE}	GJ	-
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB	-
Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien (si applicable): voir documentation technique			
Chaudière à condensation			oui
Chaudière basse température			non
Chaudière de type B1			non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			non
Dispositif de chauffage mixte			non
Puissance utile			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température	P_4	kW	282,80
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température	P_1	kW	93,60
Rendement utile			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température	η_4	%	87,2
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température	η_1	%	96,2
Consommation d'électricité auxiliaire			
À pleine charge	elmax	kW	0,268
À charge partielle	elmin	kW	0,060
En mode veille	P_{SB}	kW	0,008
Autres caractéristiques			
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	kW	0,584
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	-
Émission d'oxyde d'azote (uniquement pour le gaz et le mazout)	NO_x	mg/kWh	23
Informations supplémentaires en plus de celles figurant dans les directives indiquées			
Les données susmentionnées s'appliquent à la combinaison de ce produit (chaudière) et du brûleur suivant:	Riello RX 360 S/PV		
Si aucun brûleur n'est fourni avec le contenu de livraison de ce produit, les instructions suivantes s'appliquent : Toutes les indications s'appliquent au fonctionnement cette chaudière avec le combustible gaz. En cas d'utilisation d'un autre brûleur que le brûleur de référence susmentionné, les exigences de la directive sur l'écoconception de l'UE et sur l'étiquetage (si applicable) doivent être respectées par le client.			

D'autres informations importantes pour l'installation et la maintenance ainsi que pour le recyclage et/ou l'élimination sont décrites dans les instructions d'installation et d'utilisation. Lire et respecter les notices d'installation et d'utilisation.